SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 mars à 10 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation: 7 mars 2024

Nombre des Membres :

En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 9

	TELETRANSMIS
	AU CONTROLE DE LEGALITE
80	us lo Nº 047 254704500 20240 2
26	us le N° 017 - 251704599 - 202403 -D_L024_013-DE
	Accusé de Réception Préfecture Reçu le :26/03/2024

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	X	X
Monsieur Mickaël VALLET		X
Madame Marie-Christine BUREAU		×
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		×
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON		×
Monsieur Christophe SUEUR		X
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		X
Madame Anne BRACHET	X	
Monsieur Joël PAPINEAU	X	
Madame Claude BALLOTEAU	X	
Monsieur Jean-Marie PETIT	X	
Madame Martine COUSIN	X	
Madame Clotilde DEGORCAS	X	
Monsieur Régis JOUSSON	X	
Monsieur Philippe LUTZ	X	

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Marie-Anne MARCHAND – Payeur départemental	X	
Madame Marie-thérèze GRANDILLON - Adjointe Commune de St Jornen	X	
de st fornin		

Secrétaire de séance : Ponsieur PETIT

Objet : Vote du compte de gestion 2023

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 1612-12,

Considérant la présentation du compte de gestion 2023 par Madame le Payeur Départemental,

Considérant la conformité du compte de gestion avec le compte administratif 2023 présenté par Madame le Payeur Départemental,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical:

DECIDE

- d'approuver le compte de gestion 2023 présenté par Madame le Payeur Départemental.

Adopté à l'unanimité

, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte Et par délégation,

Catherine DESPREZ

20100 - SYNDICAT MIXTE BROUAGE -

N" CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 017090

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DEC CECTOR
RECETTES		The second secon	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales (a)	1 246 616 00		
Titres de recette émis (b)	2000	00+ 000,00	1 607 919,00
Réductions de titres (c)	242 306, 19	229 477,72	1 171 784.51
Reception petton (A = 5)	3 080,26	2 426,07	5 506.33
DEDENGTO	939 226,53	227 051,65	1 166 278 18
Autorigations hudgetaires totales (a)			
Mandats émis (f)	1 246 616,00	361 303,00	1 607 919,00
Annulations de mandats (g)	216.00	183 290, 26	1 265 266,15
Depenses nettes (h = f - g)	1 081 759.89		216,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		103,067 001	1 265 050,15
(d - h) Excédent		43 761 30	
(n = a) Deficit	142 533,36		000 3311

ETABLISSEMENT : SYNDICAT MIXTE BROUAGE -ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP CHARENTE-MARITIME

20100 - SYNDICAT MIXTE BROUAGE -

100		-98 771,97		233 613,07	TOTAL I + II + III
					TOTAL III
					commercial
					à caractère industriel et
					III - Budgets des services
					TOTAL II
					caractère administratif
134 841,10					II - Budgets des services à
+// 099,00		-98 771.97		233 613,07	TOTAL I
177 000 88		43 761,39		133 338,49	ronctionnement
430000000000000000000000000000000000000		-142 533,36		100 274,58	Investissement
					1 - Budget principal
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	L'EXERCICE 2023 DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	EXERCICE 2023	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	
			110000000000000000000000000000000000000		